

Riom, cant. de Menat, poste de Montaigu. 435 h. — **P.-de-Mareuil** (S.), Dordogne; arr., 5 l. S.-O. de Nontron, cant. et poste de Mareuil. 515 h. — **P.-en-Rançon** (S.), H.-Vienne; arr., 5 l. E. de Bellac, cant. de Bessines, poste de Chante-loube. 1,100 h. — **P.-et-Vielvic** (S.), Dordogne; arr., 3 l. S.-O. de Sarlat, cant. et poste de Belvès. 425 h. — **P.-la-Croisille** (S.), Corrèze; arr., 5 l. E. et poste de Tulle, cant. de la Roche-Canillac. 580 h. — **P.-la-Rivière** (S.), Dordogne, chef-l. de cant.; arr., 2 l. S. E. et poste de Nontron. 1,475 h. — **P.-le-Neuf** (S.), Creuse; arr., cant., 1 l. E. et poste d'Aubusson. 425 h. — **P.-le-Vieux** (S.), Corrèze; arr., cant., 1 l. N.-O. et poste d'Ussel. 365 h. — **P.-les-Cards** (S.), Creuse; arr., 4 l. N. d'Aubusson, cant. et poste de Chenèraillies. 1,300 h. — **P.-les-Crocs** (S.), Creuse; arr., 3 l. E. d'Aubusson, cant. de Crocq, poste de Felletin. 800 h.

PARDUBITZ, v. de Bohême; cercle, 3 l. N. de Chrudim; papeterie; forges, haras. 3,000 h.

PARADES-DE-NAVA, bourg d'Espagne; prov., 6 l. N.-O. de Palencia. 5,600 h.

PARÉID-VÈVRE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., 6 l. E. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Fresnes-en-Vèvre, poste d'Étain. 365 h.

PARÉJA, bourg d'Espagne, Cuença; prov., 10 l. E. de Guadalupe. 1,700 h.

PARÉMPUYRE, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 31. N. et poste de Bordeaux, cant. de Blanquefort. 460 h.

PARÉNNES, vg. de Fr., dép. de la Sarthe; arr., 9 l. O. du Mans, cant. et poste de Sillé-le-Guillaume. 865 h.

PARENT, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 5 l. S. de Clermont-Ferrand, cant. de Vic-le-Comte, p. d'Issoire. 450 h.

PARENTIGNAT, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 1 l. E. et poste d'Issoire, cant. de Sauxillanges. 465 h. Dépôt royal d'étalons.

PARENTIS-EN-BORN, vg. de Fr., dép. des Landes, chef-l. de cant.; arr., 18 l. N.-O. de Mont-de-Marsan, poste de Lhipey. 1,500 h.

PARENTY, vg. de Fr., dép. du Pas-de-Calais; arr., 3 l. N. de Montreuil, cant. de Hucqueliers, poste de Samer. 775 h.

PARÉNZO, v. d'Illyrie; gov., 16 l. S. de Trieste, sur la mer Adriatique; belle cathédrale, évêché. 4,000 h.

PARATO, bourg des États sardes, divis. d'Alexandrie, prov. et à 5 l. S. d'Aqui. 2,000 h.

PARÉY-SAINT-CÉSaire, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., 6 l. S. de Nancy, poste de Vézelize; tuilerie, fout à chaux. — **P.-S.-Ouen**, Vosges; arr., 5 l. S. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, poste de la Marche. 345 h.

PARFONDEVAL, vg. de Fr., dép. de l'Aisne; arr., 13 l. E. de Laon, cant. et poste de Rozoy-sur-Serre. 820 h.

PARFONDRE, vg. de Fr., dép. de l'Aisne; arr., cant., 1 l. S.-E. et poste de Laon. 455 h.

PARFOUR-L'ÉCLIN, vg. de Fr., dép. du Calvados; arr., 4 l. S. de Bayeux, cant. de Caumont, poste de Belleroy. 400 h.

PARGA, v. de la Turquie d'Europe, Albanie, sandjak et à 18 l. S. de Delvino, sur la mer Ionienne; commerce d'huile, vins, fruits et tabac. 4,000 h.

PARGNY-SOUS-MUREAU, vg. de Fr., dép. des Vosges; arr., cant., 1 l. O. et poste de Neufchâteau. 400 h. — **P.-sur-Saulx**, Marne; arr., 5 l. E. et poste de Vitry-le-Français, cant. de Thiebémont. 345 h.

PARGOIRE (S.), vg. de Fr., dép. de l'Hérault; arr., 11 l. S.-E. de Lodève, cant. et poste de Gignac. 1,240 h.

PARGUES, vg. de Fr., dép. de l'Aube, sur l'Hezain; arr., 4 l. S.-O. de Bar-sur-Seine, cant. et poste de Chaurce. 415 h.

PARIA, golfe de l'Océan atlantique, entre la côte N.-E. de la Colombie et l'île de la Trinité.

PARIGNÉ, vg. de Fr., dép. d'Ille-et-Vilaine; arr., cant., 2 l. N. et poste de Fougères. 1,465 h. — **Autre**, Mayenne; arr., cant., 1 l. O. et poste de Mayenne. 530 h. — **P.-l'Évêque**, Sarthe; arr., cant., 4 l. E. et poste du Mans; fabr. de toiles; papeteries. 2,900 h. — **P.-le-Polif**, Sarthe; arr., 3 l. S. du Mans, cant. de la Suze, poste de Foulletourte. 635 h.

PARIGNY, vg. de Fr., dép. de la Loire; arr., 1 l. S. et poste de Roanne, cant. de Perreux. 550 h. — **Autre**, Manche; arr., 3 l. O.-S.-O. de Mortain, cant. et poste de S.-Hilaire-du-Hacouet. 1,220 h. — **P.-les-Vaux**, Nièvre; arr.,

3 l. N. et poste de Nevers, cant. de Pouques. 790 h. — **PARIME** (Sierra), montagne de la Colombie, dép. de Maturin; l'Orénoque y prend sa source.

PARIS, v. capit. de la Fr., et chef-l. du dép. de la Seine et de 12 arr.; résidence royale; siège des deux chambres, de tous les ministères, des administrations, des directions générales et de toutes les grandes autorités; de diverses cours, royale, de cassation, des comptes, d'assises, de tribunaux de 1^{re} inst. et de commerce; d'archevêché, d'institutions et d'université, et chef-l. de la 1^{re} division militaire. Elle est située sur la Seine, par 48° 56' 14" de lat. N., à 55 l. de la mer du Nord, 143 l. de la Méditerranée, 95 l. S.-E. de Londres, 306 l. O. de Vienne, 550 l. S.-O. de S.-Petersbourg, 680 l. O. de Moscou, 114 l. S.-O. d'Amsterdam, 74 l. S.-O. de Bruxelles, 245 l. O. de Berlin, 600 l. O. de Constantinople, 382 l. N.-O. de Rome, et 300 l. N. de Madrid. Paris est une immense et belle cité qui, par sa haute civilisation, ses nombreuses institutions philanthropiques et scientifiques, la quantité et la beauté de ses monuments publics, son luxe, son industrie et ses ressources inépuisables, compte depuis long-temps et doit être comptée comme la première entre toutes les cites du monde. De toutes les influences souveraines qui contribuèrent à agrandir et à embellir cette capit., nulle, assurément, ne fut plus marquante sous ce rapport que celle de Napoléon, sous le règne duquel elle se revêtit d'une importance et d'une beauté grandiose, qui laissèrent loin l'éclat même qu'elle avait reçu de Louis XIV. Située dans un vaste bassin, et entourée de collines riantes et boisées, elle est bâtie sur les deux rives de la Seine, qui forme dans l'intérieur de Paris 3 îles : l'île Louviers, l'île S.-Louis et celle de la Cité ou du Palais. La muraille d'enceinte est fermée par 58 portes ou barrières, et autour de cette muraille sont de vastes et beaux boulevards extérieurs. Des vingt ponts qui traversent la Seine, les plus remarquables sont : ceux d'Austerlitz, d'Arcole, Neuf, des Arts, de Louis-Philippe, du Carrousel, Royal, de la Concorde, des Invalides et celui d'Iéna. On compte ensuite 34 quais, 18 ports, un vaste bassin : celui de la Villette, et un canal : celui de l'Ourcq. Pour quiconque a parcouru Londres, et a vu son brillant éclairage, les rues de Paris seront à juste titre généralement irrégulières, sales et mal éclairées; de grandes améliorations se sont cependant faites à cet égard, et se font chaque jour encore; peu à peu la belle clarté du gaz fait place à celle de nos tristes réverbères; les rues se garnissent de commodités et larges trottoirs, et plusieurs aujourd'hui sont dignes de fixer l'attention par leur régularité et la beauté de leurs maisons; telles sont entre autres les rues de Rivoli, de la Paix, de Castiglione, les rues Royale, S.-Florentin, du Mont-Tabor, des Pyramides, de Lille, de l'Université, de Grenelle-S.-Germain, de Varennes, de Taranne et plusieurs autres des quartiers S.-Germain, du Marais et de la Chaussée-d'Antin. D'un nombre considérable de places, 8 sont dignes d'être citées : celles de la Concorde, du Carrousel, la place Vendôme, celles des Victoires, de la Bourse, du Palais-Royal, de la Madeleine et la place Royale; toutes les autres sont peu remarquables. Un nombre infini d'élégants passages et de brillants bazars achèvent de compléter les embellissements utiles et les agréments de la capit. D'une foule de monuments plus intéressants les uns que les autres sous les rapports de la religion, des arts et de l'histoire, nous ne pouvons citer que les plus importants, tels que : Notre-Dame, le Panthéon, S.-Sulpice, S.-Rech, S.-Eustache, S.-Gervais, S.-Etienne-du-Mont et la Madeleine; le palais du Louvre, chef-d'œuvre d'art et de magnificence, monument unique qui n'a son pareil nulle part parmi les cites royales; les Tuileries, le Palais-Royal, ouvrage de Richelieu, le roi des ministres; le Luxembourg, siège de la cour des pairs, le palais de la chambre des députés, le palais de Justice, celui de la Bourse, l'Élysée-Bourbon, le palais de l'Institut et celui de la Légion-d'Honneur. Viennent ensuite de magnifiques édifices publics, comme l'Hôtel des Invalides, fondé par Louis XIV; l'École militaire, fondée sous Louis XV; l'hôtel du ministère de la marine, celui du ministère des finances, l'Hôtel-de-Ville, l'un des monuments les plus anciens et les plus historiques de la capitale; l'hôtel de la Monnaie et l'Observatoire. Au nombre des monuments, doi-